

LISTE DE PRIX DÉCHETS 2026 - ENTREPRENEURS

(Liste de prix valable dès le 1er mai 2026)

Déblais terreux non pollué :	CHF	26.00	/t
<ul style="list-style-type: none"> • Selon la directive fédérale sur les matériaux d'excavation • Attestation de la qualité de matériaux d'excavation obligatoire avant la prise en charge • Prise en charge selon disponibilités 			
Béton propre sans éléments fins :	CHF	8.00	/t
<ul style="list-style-type: none"> • Béton propre et pierre (sans terre cuite, terre et autres déchets), inférieur à 60x90x90 cm 			
Démolition triée :	CHF	16.00	/t
<ul style="list-style-type: none"> • Béton propre et pierre (sans terre cuite, terre et autres déchets), inférieur à 60x90x90 cm 			
Blocs béton :	CHF	31.00	/t
<ul style="list-style-type: none"> • Blocs béton supérieurs à 60x90x90 cm 			
Démolition non-triée sans éléments fins :	CHF	55.00	/t
<ul style="list-style-type: none"> • Béton, pierre, terre cuite (sans terre, enrobé, plâtre, plastics, bois et autres déchets) 			
Tuiles propres :	CHF	22.00	/t
Enrobé <250 mg/kg HAP propre :	CHF	61.00	/t
<ul style="list-style-type: none"> • Sans tout-venant, terre, béton et autres déchets. • Prise en charge selon disponibilités 			
Enrobé >250 mg/kg HAP propre :	CHF	165.00	/t
<ul style="list-style-type: none"> • Sans tout-venant, terre, béton et autres déchets 			
Matériaux inertes (démolition)	CHF	77.00	/t
<ul style="list-style-type: none"> • Déchets inertes de démolition et de chantiers sans plâtre, bois, plastique et autres (béton, briques, verres, enrobé avec HAP < 250 mg/kg) • Avant leur livraison et dans la mesure où l'état de la technique le permet, ces déchets seront débarrassés des métaux, plastiques, papier, bois, textiles et mat. Isolation (conformément à l'OLED) 			
Matériaux inertes (démolition avec max 5% plâtre)	CHF	90.00	/t
Matériaux d'excavation mélangé avec matériaux inertes	CHF	90.00	/t
<ul style="list-style-type: none"> • Sans substances dangereuses 			
Déchets minéraux à trier	CHF	150.00	/t
Déchets amiantés :	CHF	110.00	/t
<ul style="list-style-type: none"> • Déchets à base d'amiante fortement aggloméré : plaques et bacs à fleurs en fibrociment (Eternit) conditionné dans un emballage spécifique (sac vendu CHF 35.00/pièce) 			
Plâtre sec :	CHF	130.00	/t
Rabais par déchargement :	> 6.0 tonnes,	<u>CHF 3.00/t</u>	>12.0 tonnes, <u>CHF 6.00/t</u>
Prix minimum facturé :	1.0 t		vente selon disponibilité